COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES DÉLÉGUÉS

Procès-verbal N° 1 du 16 novembre 2026

Réunion plénière du Lundi 16 novembre 2026 à 18H00

Présidence de séance : Tony VASSAUX

Présents : Philippe MARCHAND - Sébastien CHARLIER - Michel STOUPY - Thierry VARLET - Jacky DEGEN - José LIMA - Cédric MARCHAND – Régis LEVENT et David FRÉROT

Excusés : Aurélie DJOUDI et Francis POTIER

Ordre du jour :

- **Badges et accréditations 2026/2027**

Distribution des badges et accréditations aux membres de la commission. Tous les membres présents ont reçu leur carte, excepté Régis LEVENT qui la recevra prochainement.

- **Nouvelle réglementation sur les dispositifs et l'utilisation des caméras.**

Le District dispose de 2 caméras et 2 sont en commande. La gestion de cet outil est dévolue à la commission des délégués, ainsi que la gestion des matchs « à risques » et/ou à « enjeu particulier ».
La plus grande vigilance est requise quant à l'utilisation des caméras répondant à un protocole précis établi par la FFF et décliné en Ligue et en District.
Le règlement sera bientôt consultable sur le site du District.
Textes de références : Article 136 des RG de la FFF – Circulaire FFF de décembre 2025 – Annexe 12 des RG de la FFF.

- **Programmation des matchs « sensibles »**

L'utilisation des caméras sur les matchs « sensibles » fera l'objet d'une programmation en amont (délai de 1 mois prévu) dans le respect du protocole et la validation du procès-verbal de cette dernière par le Comité Directeur du District.

- **Contrôle sur les délégués « Clubs »**

Lors de la saison 2025/2026, 2 sessions aux fonctions de « commissaire club » ont permis à 41 personnes de se former sur le plan théorique.
Afin de contrôler la mise en œuvre, en pratique, de l'enseignement reçu, la commission des délégués ira les observer en situation.
Pour se faire, le délégué officiel ne sera pas désigné comme « délégué principal » mais comme « délégué accompagnateur » sans se substituer au commissaire club afin d'avoir un rôle de « tutorat ».

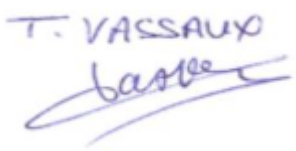
Suite au succès des précédentes sessions de formation, une prochaine date sera programmée pour celles et ceux qui souhaitent acquérir des compétences dans ce rôle de « commissaire club ».

- **Questions diverses.**

Demande de formation à l'utilisation de la FMI.

Ordre du jour épuisé, séance levée à 20H30

Le Président - Tony VASSAUX



Le Secrétaire - David FRÉROT

